

Réalisation de clip vidéo - Bases techniques - CP FFP

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Audiovisuel - Communication - Publicité - Tous secteurs**

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **323**

Code(s) ROME : **L1505**

Formacode : **46277**

Date de création de la certification : **17/02/2015**

Mots clés : **vidéo publicitaire**, **vidéo avec effets spéciaux**, **clip publicitaire**, **clip vidéo**

Identification

Identifiant : **1528**

Version du : **05/09/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Ne s'applique pas**

Non formalisé :

- [La Certification Professionnelle FFP est un système de certification délégué à un organisme de formation \(qualifié-ISO-OPQF\) après- obtention d'une - habilitation par ISO- OPQF. Cette habilitation permet à l'organisme de formation la mise en place de formations certifiantes "CP FFP" construites selon un référentiel respectant un ensemble de processus opérationnels : sélection et- maintien du corps des formateurs, mise en œuvre de moyens pédagogique suffisants pour un bon niveau d'efficacité, orientation des demandeurs vers les formations répondant à leurs attentes et à celles de la profession, mesure de la performance des processus opérationnels pour améliorer continuellement la réponse aux attentes des demandeurs et de la profession. Les formations éligibles au](#)

[CP FFP ont une durée e-t/ou un contenu suffisant pour permettre aux participants d'acquérir un savoir-faire professionnel pour un métier, une fonction, une activité. Tous les documents explicitant les critères CP FFP sont téléchargeables sur le site \[http://www.-cpffp.com/view/un-organisme-de-formation\]\(http://www.cpffp.com/view/un-organisme-de-formation\)](http://www.cpffp.com/view/un-organisme-de-formation)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Maîtrise des règles de prise de vues, initiation au tournage d'un clip, maîtrise des règles de base du montage et initiation aux effets visuels et animations.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Ne s'applique pas

Descriptif général des compétences constituant la certification

Maîtrise des règles de prise de vues, initiation au tournage d'un clip vidéo, maîtrise des règles de base du montage et capacité à réaliser des effets visuels et animations d'un clip.

Public visé par la certification

- Toute personne souhaitant s'initier à la réalisation d'un clip vidéo ou d'un clip musical (tournage, montage, animation et effets spéciaux). Intermittents du spectacle, artistes-auteurs, chargés de communication ou marketing....

Modalités générales

Formation présentielle pendant laquelle sont alternées les explications théoriques et techniques et les exercices pratiques avec les caméras puis, pour le montage, sur ordinateur avec logiciels de montage. La formation dure 15 jours à raison de 7 heures par jour, soit un total de 105 heures. Elle est composée de 3 modules distincts.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La plus-value de la certification est de donner au stagiaire la certitude, à travers notre système d'évaluation et certification, qu'il a acquis les techniques et compétences nécessaires pour débiter dans la réalisation de clip vidéo. Etre certifié lui permet également, sur le marché du travail, d'avoir une plus grande crédibilité lorsqu'il candidate pour un poste. Le cas échéant il peut prétendre à un poste auquel il n'aurait pas eu accès sans certification, son employabilité est renforcée. S'il est en poste cela lui permet d'attester d'une nouvelle compétence acquise lui permettant de s'adapter aux besoins évolutifs de l'entreprise (par exemple : réalisation et diffusion de clips vidéo supports de communication).

Pour l'entité utilisatrice

Pour les entités utilisatrices, la certification garantit que la personne qui a suivi la formation a bien acquis les techniques et compétences nécessaires pour débiter dans la réalisation de clips vidéo. L'entreprise peut internaliser une compétence et être en mesure de s'adapter aux évolutions technologiques et de communication, ou encore de renforcer sa compétitivité et de mieux répondre aux demandes clients ou aux exigences de communication.

Evaluation / certification

Pré-requis

Pas de pré-requis pour la formation prise de vues et tournage. Pour le montage et les effets visuels : être à l'aise avec le travail sur ordinateur et être familiarisé avec le travail sur des logiciels simples. Pratique d'un logiciel de la suite Adobe est un plus.

Compétences évaluées

Maîtrise des règles de prise de vues, initiation au tournage d'un clip, maîtrise des règles de base du montage et initiation aux effets visuels et animations.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Ne s'applique pas.

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non
Matérialisation officielle de la certification :
Certification professionnelle

Centre(s) de passage/certification

- 1 rue des Marronniers,
75016 PARIS

Plus d'informations

Statistiques

Nombre de stagiaires 5. Une personne certifiée en 2015 (mise en place de la formation certifiante: mars 2015).

Autres sources d'information

<http://www.crea-image.net/>

<http://www.crea-image.net/formation/audiovisuel/realisation/realisation-clip-video>

Site CP FFP: <http://www.cpffp.org/>